



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires  
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration  
n° 2021 - 037  
Séance du 9 juillet 2021

**Approbation du procès-verbal du 28 mai 2021**

Condition d'acquisition du vote :

Quorum = *moitié des membres en exercice présents ou représentés*  
Acquisition de la délibération = *majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents (en visioconférence et physiquement) : 20

Nombre de membres représentés : 3

Nombre de vote pour : 23

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 mai 2021 est approuvé (cf. INTRANET – Vie Institutionnelle – Conseils et Comités).

Fait à Arras, le 9 juillet 2021

Le Président,  
Pasquale MAMMONE



SERVICE CENTRAUX

9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr